

Hélène Rouch, Elsa Dorlin et Dominique Fougeyrollas-Schwebel
(dir.) *Le corps, entre sexe et genre*. Paris, L'Harmattan,
Collection « Bibliothèque du féminisme », 2005, 170 p.

Marie-Blanche Tahon

Volume 20, Number 2, 2007

Les féminismes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017618ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017618ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Tahon, M.-B. (2007). Review of [Hélène Rouch, Elsa Dorlin et Dominique Fougeyrollas-Schwebel (dir.) *Le corps, entre sexe et genre*. Paris, L'Harmattan, Collection « Bibliothèque du féminisme », 2005, 170 p.] *Recherches féministes*, 20(2), 200–205. <https://doi.org/10.7202/017618ar>

n'en faire qu'un affichage, une pratique de communication de collectivités territoriales. L'ensemble du livre ne présente pas ce défaut, mais il n'y a pas de façon systématique une telle démarche, pourtant nécessaire.

Au regard de l'ensemble des apports généraux de l'ouvrage, mes critiques demeurent bien modestes. L'ouvrage reste une grande réussite et servira désormais de référence dans le champ des politiques des temps sociaux. Que l'ensemble de ces auteures et auteurs et, tout particulièrement Diane-Gabrielle Tremblay, en soient remerciés...

RACHEL SILVERA
Université Paris X

RÉFÉRENCE

JUNTER-LOISEAU, Annie

1999 « La notion de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale : révolution temporelle ou métaphore des discriminations? », *Les Cahiers du genre*, 24 : 73-98.

⇒ **Hélène Rouch, Elsa Dorlin et Dominique Fougeyrollas-Schwebel (dir.)**

Le corps, entre sexe et genre.

Paris, L'Harmattan, Collection « Bibliothèque du féminisme », 2005, 170 p.

« Mon corps m'appartient » était l'une des affirmations politiques mises en avant durant les années 70 qui ralliait les diverses tendances du mouvement de libération des femmes. Elle connotait le droit à la sûreté, contenu dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, que l'on n'appelait pas encore les « droits de la personne ». Elle s'est notamment incarnée dans « Un enfant, si je veux, quand je veux », qui, alors, signifiait avant tout « Pas d'enfant, si je ne veux pas, quand je ne veux pas » et qui a été consacré par la reconnaissance du droit à la contraception et à la liberté de l'avortement. Elle ridiculisait l'idée du « devoir conjugal » et imposait celle que le viol est un crime contre les femmes. Elle a aussi donné l'élan au premier mouvement des prostituées.

Qu'est devenu ce corps-là dans les débats qui ont opposé « essentialistes » et « matérialistes »? Par la suite formalisés autour de « sexe » et de « genre »? L'objet de ce livre n'est pas de répondre directement à cette question. Il fournit plutôt des éléments précieux pour revenir sur la « question de la matérialité du corps » quand le recours au terme « genre » tend à imposer que « rien n'est naturel » et que « tout est construit » (p. 10). Il parvient à le faire sans céder à l'essentialisme – si souvent mentionné lorsqu'il s'agit désormais de penser le corps.

Issu d'une journée d'étude – « Entre sexe et genre, où est le corps? » – organisée par le Centre d'enseignement, de documentation et de recherches pour les études féministes (CEDREF) de l'Université Paris 7-Denis Diderot, qui prolongeait le séminaire interdisciplinaire « Genre et science » qui s'y était tenu de 2000 à 2003, cet ouvrage regroupe sept textes rédigés par des philosophes et des scientifiques.

Dans son article « Les corps des pratiques : politiques féministes et (re)construction de 'la nature' », Maria Puig de la Bellacasa aborde la question « Où est le corps? » dans les études féministes des sciences. Les ayant exposées, ce qui fournit un tableau utile aux non-spécialistes, elle opte elle-même pour la dimension spéculative du constructivisme féministe (p. 28) :

[U]ne démarche qui sait qu'elle construit aussi, qu'elle est marquée par ses propres modes d'intérêt, par ses propres raisons pratiques. Corollairement, ce constructivisme n'a pas d'adjectifs spécifiques (social, discursif) qui deviendraient alors ceux qui définissent les raisons des constructions et la rencontre avec elles; le terme *spéculatif* vise au contraire à laisser ouverts les termes de la rencontre.

Cynthia Kraus, dans son article « 'Avarice épistémique' et économie de la connaissance : le pas rien du constructionnisme social », s'attache à traiter « des pratiques d'élaboration de la connaissance du constructionnisme social en posant la question suivante : qu'advient-il de la ligne qui sépare ce qui *est* là – ce qui est réel, quelque chose – de ce qui ne l'*est pas* – ce qui n'est pas réel, qui n'est rien – dans nos efforts pour contester le traçage de frontières » (p. 40). Considérant la connaissance comme une forme d'économie politique et utilisant les diverses métaphores y afférentes, Cynthia Kraus propose un texte hermétique où je me suis un peu perdue dans son social en boucle. Je relirai une autre fois son article.

En partant du « cas » d'une hermaphrodite, Beatriz Preciado, dans son article « Biopolitique du genre », propose de nombreuses remarques particulièrement stimulantes qui pourraient être reprises et approfondies par quiconque s'intéresse à ces questions. En vrac : « Loin d'être une création de l'agenda féministe des années 1960, la catégorie du genre appartient au discours médical de la fin des années 40 » (p. 66); le terme *gender* a été inventé par John Money, chargé de la section pédopsychiatrique de l'hôpital John Hopkins de New York : « À la rigidité du sexe dans le discours médical du XIXe siècle, Money va opposer la plasticité technologique du genre » (p. 67). Preciado précise à la même page :

Pour Money, le terme de genre désigne à la fois le « sexe psychologique » [...] et la possibilité d'utiliser la technologie pour modifier le corps selon un idéal régulateur pré-existant de ce qu'un corps humain (féminin ou masculin) doit être [...]. La notion de « *gender* » de Money est l'outil d'une

rationalisation du vivant dont le corps n'est qu'un paramètre. Le genre est avant tout une notion nécessaire à l'apparition et au développement d'un ensemble de techniques de normalisation/transformation du vivant : la photographie des « déviants sexuels », l'identification cellulaire, l'analyse et la thérapie hormonales, la lecture chromosomique, la chirurgie transsexuelle et intersexuelle... .

Preciado poursuit ainsi : « Si le concept de genre introduit une rupture, c'est précisément parce qu'il constitue le premier moment réflexif de cette économie de construction du sexe » (p. 69); et plus loin, « Dorénavant, et en suivant Teresa De Laurentis, je parlerai plutôt des 'technologies du genre' comme un circuit complexe des corps, des techniques et des signes qui ne comprennent pas simplement des techniques performatives, mais aussi des techniques biotechnologiques, cinématographiques, cybernétiques, etc. » (p. 76). Pour ma part, je ne manquerai pas de poursuivre mes questionnements sociopolitiques en réfléchissant à la remarque suivante de Preciado : « la pilule est contemporaine de l'apparition de la notion de genre » (p. 80).

Rutvica Andrijasevic, dans son article « La gestion des corps : genre, images et citoyenneté dans les campagnes contre le trafic des femmes », offre une réflexion qui nous oblige à remettre, une autre fois, sur le métier nos considérations, trop souvent unilatérales, à propos de la prostitution. Elle examine une campagne de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) destinée à mettre en garde les femmes des pays baltes potentiellement migrantes contre le trafic qui les conduit à la prostitution. En privilégiant des affiches de « corps féminins inanimés, blessés et muets », cette campagne renforce, selon elle, une « représentation stéréotypée de la féminité » qui, d'une part, incite implicitement les femmes à « rester au domicile » et, d'autre part, met non intentionnellement en scène « des corps comme spectacle voyeuriste érotisé » (p. 88). L'auteure estime que cette campagne de l'OIM contre le trafic des femmes illustre combien l'Europe orientale n'est toujours pas considérée comme faisant vraiment partie de l'Europe.

Dans son article « La gestation, paradoxe immunologique de la dualité », Hélène Rouch se penche précisément sur la gestation qui constitue « une autre forme de dualité qui se joue entre deux corps : un corps maternel, certes de sexe féminin, et un corps-fœtus dont le sexe importe peu en l'affaire » (p. 106). En effet, dans le cas de la gestation, le sexe de l'embryon-fœtus n'a pas valeur de marqueur d'identité et « le corps maternel ne réagit pas davantage immunologiquement en tant que corps sexué (ce qu'il est pourtant anatomiquement et physiologiquement pour soutenir la croissance de l'embryon) » (p. 118). Si la critique féministe des sciences a souligné le continuum des sexes qui met à jour l'idéologie du modèle de la bicatégorisation, elle n'a guère investi les sciences de la reproduction. Or, la gestation, la reproduction sexuée « n'est justement pas l'affaire des deux sexes » (p. 123). Rouch en conclut ceci (p. 124) :

Qu'un corps féminin soit le lieu nécessaire à la gestation ne fait pas pour autant des femmes les dépositaires, par nature, d'un ordre social et symbolique différent de ceux instaurés par la domination masculine. La nature n'a jamais dit ça. Tout au plus met-elle en présence deux corps, l'organisme maternel, une femme si l'on veut – mais pas l'autre de l'homme – et l'organisme en formation de l'embryon-fœtus qui, sur le plan biologique, ne sont dans un rapport ni de fusion, ni de complémentarité, ni d'exclusion : une autre forme d'altérité?

L'article d'Ilana Löwy, intitulé « Des mères-chimères? Échange materno-fœtal et transformation de la notion d'individu », prolonge heureusement celui de Rouch. Son texte traite avec clarté « des conséquences étonnantes du développement des nouvelles méthodes d'investigation biologique » qui révèlent « l'existence du microchimérisme – c'est-à-dire de la persistance à long terme de cellules fœtales dans les mères et de cellules maternelles dans les nouveau-nés » (p. 127). Elle ajoute à la suite :

La notion que chacun de nous est une mosaïque de cellules génétiquement hétérogènes mine celle, bien ancrée, que toutes les cellules qui composent un organisme vivant (supérieur) sont génétiquement homogènes et dérivent toutes d'un œuf fertilisé. La nouvelle vision de l'organisme peut changer notre vision de la grossesse, de la parenté et des différences biologiques entre les sexes.

Elle poursuit p. 136 :

[L]es cellules des enfants incorporées dans les corps maternels créent de vrais 'liens du sang' entre une femme et le (les) père(s) de ses enfants, et de tels pères sont liés entre eux, puisque les cellules de leurs enfants (et donc leur matériel héréditaire) peuvent être transmises aux nouveau-nés d'un autre homme (p. 136).

Si ces théories étaient confirmées, cela compliquerait également les questions relatives à la maternité de substitution : « une femme qui porte l'enfant de quelqu'un d'autre n'est pas une mère 'incubatrice', mais contribue à la constitution biologique de cet enfant. Cela peut renforcer la notion qu'un enfant a trois, ou plus, vrais parents biologiques » (p. 137). On le voit : le biologique pourrait se révéler plus tortueux encore que le juridique!

L'ouvrage se termine par un article d'Elsa Dorlin ayant pour titre « Les Blanchisseuses. La société plantocratique antillaise, laboratoire de la féminité moderne ». Comme le sous-titre le laisse entendre, les blanchisseuses ne sont pas

des femmes qui lavent le linge et le repassent, mais des femmes esclaves qui « blanchissent le corps des femmes libres : elles le blanchissent de leur passé de petite condition et elles le blanchissent pour en faire l'incarnation de la féminité moderne » (p. 160). Ce qui peut ainsi se comprendre :

Aucune distinction n'est faite dans les tâches, les rations, les châtiments imposés, entre les hommes et les femmes esclaves, à l'exception de leur prix qui varie durant la période esclavagiste selon le flux et le cours du trafic négrier. La virilisation des femmes noires opérée par le discours médical s'est clairement accoudee à cette absence de division sexuelle de l'asservissement, et donc de sexuation du corps esclave, pour construire une catégorie de la féminité sous laquelle seulement les femmes ou les filles de planteurs pouvaient être subsumées (p. 161).

Cela conduit Dorlin à soutenir ceci (p. 161) : « Le genre, comme figure et opérateur de pouvoir, va donc jouer à plein, non seulement pour différencier 'en nature' les hommes des femmes, mais pour différencier les femmes entre elles. Il joue à plein, car il instaure à l'intérieur du groupe des femmes une incommensurabilité, virilisant le corps de certaines, leur complexion, leur 'naturel', pour féminiser le corps des autres. » Elle conclut : « Le XVIIIe siècle n'est pas le siècle de l'incommensurabilité des sexes mais celui de l'incommensurabilité des races, et cette dernière a été théorisée par et avec des catégories de sexe » (p. 162). Je ne suis peut-être pas encore prête à adhérer à cette subtilité. Je consacrerai quelques jours à lire la thèse de Dorlin parue en 2006 aux Éditions La Découverte, sous le titre *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*.

On l'aura compris : *Le corps, entre sexe et genre* est un livre à lire impérativement puisqu'il suscite de nouvelles questions qui sont loin d'être résolues. Il oblige incontestablement à poursuivre la réflexion. Il faut savoir gré à ses directrices de publication, et en particulier à Hélène Rouch, de tenter de transmettre aux non-spécialistes des « sciences de la vie » de l'information et des analyses susceptibles d'approfondir le questionnement des « sciences humaines ».

Dans la même collection – « Bibliothèque du féminisme », chez L'Harmattan –, vient de paraître, en 2007, la traduction du livre de Susan Martha Kahn, *Les enfants d'Israël*. Une approche culturelle de l'assistance médicale à la procréation. À partir d'entrevues avec des femmes seules souhaitant une insémination artificielle et avec des rabbins, d'observation de centres de fertilité et d'analyse de textes de loi et de récits de mères porteuses potentielles, l'auteure met à la disposition d'un public francophone une passionnante étude qui illustre comment dans un État où c'est le rabbinat qui gère le mariage et le divorce, l'effort pour faire naître des enfants juifs tolère de larges accommodements avec les techniques reproductives.

Je voudrais également signaler, toujours dans la même collection décidément active et qui honore son titre « Bibliothèque du féminisme », la parution en 2005 du livre de Sonia Dayan-Herzbrun, *Femmes et politique au Moyen-Orient*, où sont réunis les principaux articles que cette fine analyste a fait paraître sur la question dans cette région en proie aux difficultés et contradictions que l'on sait et que l'on ignore en même temps.

Enfin, je voudrais encore attirer l'attention sur la parution en français, grâce au travail de Françoise Collin et Pénélope Deutscher, sous le titre, *Repenser le politique. L'apport du féminisme* (Paris, CampagnePremière/Les Cahiers du GRIF, 2004) de textes de philosophes américaines regroupés sous trois thèmes :

- 1) « Quel monde commun » (avec des textes de Carole Pateman, « Le contrat social entre frères », de Susan Moller Okin, « Quelles compréhensions partagées? » de Ruth Anna Putman, « Pourquoi pas une théorie féministe de la Justice? », et de Nancy Fraser, « De la redistribution à la reconnaissance? »);
- 2) « Justice, droit et sollicitude », avec des textes de Patricia Williams, « La douloureuse servitude des mos : conte à deux voix », d'Annette Baier, « Le besoin de plus que de la justice », de Martha C. Nussbaum, « Aristote, le féminisme et les conditions du fonctionnement humain », et de Drucilla Cornell, « Le Bien, le Droit, et la possibilité de l'interprétation juridique »;
- 3) « L'ambiguïté du droit : le statut du langage. Un débat à propos de la pornographie », avec des textes de Catherine A. MacKinnon, « La pornographie et la logique du Premier Amendement », et de Judith Butler, « Parole sous influence ou le discours versatile : une politique du performatif ».

Et pour compléter cet éventail de lectures féministes, rappelons le tonique *Parcours féministe* de Françoise Collin (Bruxelles, Éditions Labor, 2005).

Marie-Blanche Tahon
Université d'Ottawa

⇒ **Maud Gelly**

Avortement et contraception dans les études médicales. Une formation inadaptée.

Paris, L'Harmattan, 2006, 244 p.

Une des contributions de la sociologie de la santé et un apport majeur du mouvement féministe sont d'avoir révélé que, historiquement, les professionnels et les professionnelles de la santé ont obtenu le mandat de déterminer ce qu'est la santé. Ainsi, les médecins ont contribué à la définition et à l'encadrement législatif d'une « nature féminine » à travers le discours et les transformations d'une expertise